

ASSOCIATION ALBERTAINE DES ORGANISMES DE SERVICE AUX IMMIGRANTS
TERMES DE RÉFÉRENCE
COMITÉ DE GOUVERNANCE

No.	Sujet	Termes
1	Objet/ Rôle	<p>Objet: S'assurer que la structure opérationnelle et de gouvernance d'AAISA s'aligne avec les besoins actuels et futurs de l'organisation.</p> <p>Rôle: Le comité de gouvernance formule des recommandations au conseil d'administration afin d'accroître l'efficacité du conseil et des activités d'AAISA.</p>
2	Responsabilités	<p>Le comité de gouvernance est responsable de:</p> <p>2.1 S'assurer que tous les aspects de la gouvernance et du fonctionnement d'AAISA tels que définis par les statuts sont conduits conformément aux statuts.</p> <p>2.2 Déterminer la conformité d'un candidat aux critères d'adhésion cités aux articles 3.2 et 3.3 des statuts.</p> <p>2.3 Mener le processus de révision des statuts si nécessaire.</p> <p>2.4 Recevoir les candidatures des membres et préparer une liste de candidats aux postes vacants d'administrateur et d'agent à soumettre au secrétaire pour distribution aux membres.</p> <p>2.5 Présenter la liste des candidats aux membres lors de l'AGA.</p>
3	Structure et responsabilité	<p>Structure:</p> <p>3.1 Le comité de gouvernance comprend au moins trois (3) membres.</p> <p>3.2 Chaque membre du comité de gouvernance occupe son poste pendant une période allant jusqu'à trois (3) mandats consécutifs.</p> <p>3.3 Le président du comité est le vice-président du conseil d'administration.</p> <p>Responsabilités:</p> <p>3.4 Le comité se réunit au moins trois fois par an.</p> <p>3.5 Il relève du conseil d'administration et doit présenter des recommandations et/ou des décisions au Conseil au moins une fois par trimestre.</p> <p>3.6 Les membres sont tenus d'assister à 75% des réunions tenues au cours d'une année.</p>
4	Historique des révisions	<p>Version du document: 1.0 Préparée en octobre 2016 Date d'approbation du conseil: Approuvée lors de la réunion du conseil d'administration en novembre 2016</p> <p>Version du document: 1.1 Révisée en janvier 2018. Date d'approbation du conseil: Approuvée lors de la réunion du conseil en janvier 2018</p>